

Plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes

Note de présentation
des premiers résultats

SOMMAIRE

DISPOSITIF	Page 93
PREMIERS RÉSULTATS	Page 95
ZOOM SUR QUELQUES PROJETS	Page 97
PERSPECTIVES	Page 100
RÉSUMÉ	Page 101
LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS	Page 102

Auteure : Elodie Sans-Chagrin

LE DISPOSITIF

Si la France est l'un des pays où l'offre de mobilité est la plus importante, plusieurs écueils ont cependant été identifiés et notamment :

- la difficulté à envisager une mobilité européenne/internationale pour certains jeunes et tout particulièrement pour ceux ayant le moins d'opportunités, en raison, par exemple, d'un manque d'information, de la peur du départ, du manque d'accompagnement dans la démarche, etc. ;
- à l'inverse pour ceux intéressés par un départ, la difficulté de se repérer, confrontés à la multiplicité des dispositifs et des programmes et le cloisonnement des acteurs.

Le FEJ sur ces questions a soutenu dès 2010, dix-sept expérimentations dont trois dans les territoires ultra-marins. La mise en œuvre des projets et les évaluations réalisées ont permis de tirer certains enseignements ¹ :

- **Des enseignements sur la gouvernance** : le niveau régional est apparu comme le plus pertinent pour mettre en œuvre une réelle coordination de tous les acteurs concernés par la mobilité internationale sur les différents champs (éducation non formelle, formelle, formation professionnelle) permettant aux jeunes de construire de véritables parcours de mobilité ; les niveaux infra, associés aux actions mises en œuvre, permettant quant à eux de toucher un maximum de jeunes aux profils différenciés. Les évaluations ont permis par ailleurs d'analyser plus finement les conditions d'efficacité des partenariats pour élargir et rendre visible l'offre de mobilité à l'échelle régionale.
- **Des enseignements sur l'accompagnement des jeunes** : l'accompagnement doit être adapté en fonction du profil des jeunes ; une sensibilisation à la mobilité internationale des encadrants de jeunesse (animateurs, enseignants, éducateurs) permettant un meilleur accompagnement des jeunes ;
- **De nouveaux approfondissements possibles** : la communication entre pairs, par exemple, a semblé une réelle plus-value dans le rayonnement des expériences de mobilité auprès des jeunes, tout particulièrement ceux qui en sont le plus éloignés.

La nécessité d'une meilleure gouvernance à l'échelle régionale a été mise en avant à nouveau lors du Comité interministériel de la jeunesse du 21 février 2013, la mesure 32 du plan Priorité Jeunesse s'attachait tout particulièrement à « coordonner les acteurs pour faciliter l'accès aux programmes », précisant que des plateformes régionales seraient mises en place et coordonnées par les préfets de région en coopération avec les collectivités territoriales (et tout particulièrement les conseils régionaux) et la société civile (y compris les jeunes eux-mêmes et le monde de l'entreprise).

En conséquence un appel à projets portant sur la mise en place de plateformes régionales de mobilité internationale et européenne a été lancé le 5 février 2015 par le FEJ. **Les objectifs étaient d'une part, d'accroître le nombre de jeunes effectuant une mobilité européenne ou internationale et de diversifier leur profil, et d'autre part, de soutenir la coordination des acteurs au niveau des territoires.**

Les projets de plateforme devaient permettre de :

structurer une animation territoriale des acteurs de la mobilité internationale (réseaux formels et non formels) ;

développer des outils numériques pour sensibiliser les jeunes à la mobilité internationale et outiller les professionnels ;

1. Une synthèse a été publiée sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>, présentant les résultats des expérimentations en matière de mobilité internationale des jeunes.

■ Plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes

- organiser la participation et les échanges entre jeunes sur la mobilité internationale (informations entre pairs) ;
- développer et structurer l'accompagnement des jeunes ;
- réaliser un plan de professionnalisation des acteurs de la mobilité internationale sur les territoires ;
- rechercher des financements pour pérenniser les actions.

Les projets se déclinaient en quatre axes :

- informer les jeunes, les encadrants de jeunesse et les responsables de structures (édition de guides d'informations pratiques, portails numériques) ;
- mettre en place une offre de formation coordonnée pour les jeunes et les accompagnants ;
- réaliser une campagne de promotion de la mobilité internationale ;
- valoriser des exemples d'expériences à l'étranger.

Le public visé initialement par les projets était les jeunes et plus particulièrement les publics fragilisés (jeunes avec moins d'opportunités [JAMO]), les jeunes en milieu rural, les jeunes en milieu urbain devant être identifiés à travers les comités de quartiers et par l'intermédiaire des délégués du préfet dans les quartiers prioritaires de la ville.

Étaient visés également les adultes intervenants : encadrants de jeunesse, animateurs, éducateurs, informateurs jeunesse, responsables de structures, élus locaux, issus de structures variées telles que les lycées, les établissements d'enseignements supérieur, les associations de solidarité internationale, les missions locales, le réseau Information Jeunesse, les centres de formation professionnelle, les collectivités locales, les maisons de l'emploi, les foyers de jeunes travailleurs, Pôle emploi international et les maisons de la jeunesse et de la culture.

L'appel à projet a été clôturé le 30 avril 2015, les résultats ont été publiés le 12 juin 2015. Sur les trente et un dossiers candidats, vingt projets ont été retenus, qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation concomitante, la démarche étant fondée sur l'essaimage des expérimentations antérieures. Ainsi, deux millions d'euros ont été dédiés au financement des expérimentations sur le territoire métropolitain et près de 940 000 euros sur les territoires des outre-mer.

Le soutien était prévu pour une durée de deux ans. Sur les vingt projets retenus, le projet de la plateforme bretonne de la mobilité européenne et internationale des jeunes de l'association Jeunes à travers le monde (APPFRMI_10) est clos depuis le 31 octobre 2016. La majorité des projets se sont terminés entre juin et septembre 2017 et huit porteurs de projets ont fait une demande pour prolonger leurs expérimentations jusqu'en décembre 2017.

PREMIERS RESULTATS

Sur la gouvernance et la mise en œuvre globale

Le caractère innovant des projets s'inscrit dans leur capacité à mettre en synergie les acteurs institutionnels et associatifs de la mobilité internationale des jeunes à l'échelle d'une région.

L'objectif stratégique est d'inscrire la mobilité dans le parcours de chaque jeune. Il repose en particulier sur la recherche de complémentarité des acteurs et d'utilisation de méthodes actives de formation.

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES SONT LIÉES AU CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS.

En effet, l'appel à projets APPFRMI est lancé alors que dans le cadre du plan d'action Priorité Jeunesse est signée le 23 février 2015 **une circulaire interministérielle qui met en place sur le territoire régional un comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes (COREMOB)**. Il s'agit d'assurer l'accès à tous les jeunes à une expérience de mobilité. Le gouvernement souhaite développer une coordination des acteurs et leur mise en réseau. Le COREMOB est l'instance stratégique et politique de pilotage régional des actions de mobilité sur le territoire, piloté et présidé conjointement par le préfet de région, le recteur et le président du conseil régional.

Les plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes soutenues dans le cadre de l'appel à projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse ont pour principale mission de porter les actions prioritaires définies par les comités régionaux.

L'INSTALLATION DES COMITÉS RÉGIONAUX DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES CONNAÎT UNE FORTE VARIABILITÉ DANS LE TEMPS SELON LES TERRITOIRES

Au cours de la même période, **le gouvernement promulgue la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe)** confiant de nouvelles compétences aux régions et qui redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Le périmètre administratif des régions est revu. Une « fusion » des régions est opérée. Cette réorganisation territoriale a eu un impact fort sur les dynamiques partenariales déjà engagées au niveau local. De nombreux porteurs de projets ont vu leur plan de développement profondément modifié. Dans certaines « grandes régions », la réforme territoriale ne sera effective que fin 2017.

Ainsi, dans certaines régions, les structures souhaitaient alors lancer une dynamique partenariale élargie en préfiguration du contexte institutionnel de 2016 et de la réforme territoriale. Comme ce fut le cas en Bourgogne-Franche-Comté où le CRIJ de Franche-Comté, porteur du projet, a anticipé la réorganisation territoriale. Le projet de plateforme régionale « Plateforme partenariale Bourgogne Franche-Comté : Philéas & Passe-Partout » porté par le (APPFRMI_6), déposé en avril et validé en juin 2015, a donc été conçu sur le périmètre des « grandes régions ».

Ainsi dans ce territoire, ce décalage de périmètre dans un premier temps et l'absence de COREMOB en 2016 ont généré des difficultés de gouvernance. L'absence d'espaces de réflexion et d'orientation a constitué un frein au développement opérationnel des outils et a généré certains retards dans l'avancement des chantiers. Une adaptation du plan d'action a dû être réalisée.

Autre frein identifié par les porteurs de projet : **la difficile mobilisation, dans certains territoires, d'acteurs importants** comme par exemple les directions des missions locales sur le projet de la plateforme de mobilité normande (APPFRMI_29) sur les publics JAMO, ou encore sur de nombreux territoires les équipes éducatives de l'éducation formelle.

En PACA, le projet de plateforme régionale pour la mobilité est le fruit d'un travail collectif élaboré à la suite d'une concertation des parties prenantes présentes sur le territoire régional. Une des actions repose sur l'élaboration d'un diagnostic partagé sur la mobilité. Ce dernier a pour objectif de dresser un état des lieux sur les besoins de l'ensemble des opérateurs privés et publics sur ce champ.

Confrontés à un démarrage difficile et à des délais de mise en œuvre courts (soutien de deux ans du FEJ) de nombreux projets de plateforme ont fait porter leurs priorités sur la mise en réseau des acteurs de la mobilité, la « professionnalisation » des acteurs/adultes intervenants, au détriment parfois de la préparation pratique pour un départ à l'étranger des jeunes.

Sur le public de « jeunes » touché

La mesure des écarts entre le public visé initialement et le public effectivement bénéficiaire à ce jour est difficile à apprécier. Les nouveaux outils développés par la plateforme auront un impact au-delà du 30 juin 2017, à moyen et long terme.

Il apparaît cependant à ce stade que les jeunes avec moins d'opportunités ne bénéficient que faiblement des actions menées. L'analyse des bilans intermédiaires montre que parmi les jeunes ayant pu bénéficier d'une action de préparation ou de mobilité internationale la part des jeunes demandeurs d'emploi est comprise selon les régions entre 3 % et 25 % du groupe total, les étudiants et lycéens constituant le public majoritaire.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées, la jeunesse des dispositifs mis en place, la difficulté de mobiliser certains publics (problème d'adhésion et d'intérêt, de ressources, d'autonomie, d'intégration sociale, etc.) malgré l'intervention/médiation de professionnels sociaux, la réceptivité plus grande de certaines catégories de jeunes, la potentielle sélectivité opérée par les acteurs eux-mêmes.

Sur les treize projets qui ont transmis l'information à ce stade, on compte 38 307 jeunes touchés par une des expérimentations et 54 036 bénéficiaires au total (jeunes et adultes compris).

Sur les outils mis en place

De manière globale et afin de rentrer directement en contact avec les jeunes et les sensibiliser aux différentes possibilités de mobilité, les porteurs de projet ont pu mettre en place :

- des interventions et/ou organisation d'évènements spécifiquement dédiés à l'international au cours desquels une sensibilisation « poussée » a été menée ;
- des participations à des évènements plus généralistes permettant de développer des focus sur la mobilité internationale ;
- des informations collectives au sein des structures impliquées dans l'expérimentation.

Certains porteurs de projets ont créé des services « hotline » accessibles à tous (jeunes, parents et professionnels) et permettant au public d'accéder à des espaces d'échanges personnalisés (prise de rendez-vous téléphonique, physique ou via Skype selon l'expertise à apporter).

En matière d'accompagnement, des actions ont été mises en place avant, pendant et au retour de l'expérience de mobilité : formation au départ par atelier collectif de préparation, atelier de méthodologie, réunions avec des ex-volontaires partis à l'étranger et journées de valorisation au retour favorisant le pair à pair.

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

Les plateformes régionales ont pour finalité de coordonner les acteurs, d'accroître sur le terrain le nombre de jeunes pouvant bénéficier d'une mobilité européenne et/ou internationale et d'en diversifier les profils.

Pour ce faire, chaque plateforme a adopté **un plan d'actions, des méthodologies et des démarches parfois différentes** mais toutes représentatives des objectifs poursuivis et en lien avec les situations concrètes rencontrées sur leur territoire.

LE PROJET «PLATEFORME BRETONNE DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION JEUNES À TRAVERS LE MONDE - APPFRMI 10

La plateforme bretonne de mobilité a pour objectif de mettre en place un maillage de référents et d'accompagnateurs assurant la diffusion d'une culture de la mobilité dans les territoires et l'équité d'accès des jeunes aux dispositifs proposés. Cette plateforme promeut l'interconnaissance et le décloisonnement des réseaux par la mise en place d'actions communes. La stratégie de maillage territorialisé s'inscrit dans la politique territoriale de la Bretagne et articule ses actions avec le COREMOB (comité régional de la mobilité). Le réseau regroupe l'ensemble des partenaires régionaux et locaux (les 21 pays bretons et les EPCI) issus de l'éducation formelle, non formelle et de la formation professionnelle.

Cette plateforme s'est fixé trois objectifs articulés autour de trois axes. Chaque axe est piloté par un chef de file.

Axe 1 : informer les jeunes, les encadrants de jeunesse et les responsables ou élus de structures

Il s'agissait de rendre visible et de mutualiser l'existant afin de diffuser une première information en direction des jeunes et des professionnels. Les actions mises en place consistent à rendre davantage lisible l'offre pour la rendre accessible à tous, avec un référent par territoire, l'utilisation de ressources communes, dont le site www.enroutepourlemonde.org, et le développement de l'information par les pairs.

Chef de file : le CRIJ de Bretagne et le réseau Information Jeunesse.

Axe 2 : former des encadrants de jeunesse

Il s'agissait de renforcer la dynamique d'acteurs impliqués dans un projet commun.

Les acteurs locaux ont ainsi mutualisé les formations, sensibilisé les différents intervenants autour de la même vision/culture de la mobilité, notamment par des formations communes et l'émergence d'actions co-construites.

Chef de file : la maison d'accueil du pays de Redon (MAPAR).

Axe3 : accompagner les jeunes

Il s'agissait d'aider les accompagnateurs à lever les freins cognitifs et conatifs à la mobilité des jeunes les plus vulnérables et leur permettre d'acquérir une culture de mobilité.

Des personnes ressources accompagnatrices de la mobilité pour les publics les plus éloignés ont été mises en place. Pour certains jeunes, la construction des parcours est réalisée en lien avec les partenaires de la lutte contre le décrochage scolaire et les missions locales.

Chef de file : l'association Jeunes autour du monde. ■

LE PROJET « PLATEFORME RÉGIONALE POUR LA MOBILITÉ » PORTÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR – APPFRMI_13

Le projet « Plateforme régionale pour la mobilité » s'inscrit dans la lignée du comité régional de la mobilité internationale de la jeunesse (COREMOB) préfiguré en 2014 visant à accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes à travers une meilleure coordination des acteurs du territoire régional. Le projet de plateforme cherche à augmenter les bénéficiaires de la mobilité internationale par une coopération transversale entre les trois champs éducatifs (éducation formelle, éducation non formelle et formation professionnelle) et un espace de coopération ouvert sur l'international et plus particulièrement l'euro-méditerranée.

- De nombreuses actions ont été mises en place dont :
- l'établissement d'un diagnostic partagé sur la mobilité internationale en PACA ;
- la coordination des acteurs, l'animer des programmes et la communication autour de la plateforme avec notamment la mise en place d'un portail numérique dédié ;
- l'animation de différents groupes de travail : groupe Euromed ; groupe NEET, groupe Volontariat ; groupe Sport ; groupe multisectoriel afin d'élaborer des actions communes. ■

LE PROJET « PLATEFORME RÉGIONALE POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES » EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE PORTÉ PAR CENTRAIDER – APPFRMI_24

Ce projet visait à développer la qualité des projets de mobilité européenne et internationale et à les rendre accessibles à un plus grand nombre de jeunes en région Centre-Val de Loire avec une attention particulière portée aux jeunes « éloignés » de la mobilité.

Le projet propose de travailler auprès des jeunes et des professionnels intervenants (AJEP, réseau IJ, acteur de l'emploi, de la coopération internationale, de l'insertion ou de la formation professionnelle) en embrassant trois champs complémentaires que sont l'information, l'accompagnement et la formation, la valorisation des expériences et des opportuni-

tés faisant partie du programme.

La spécificité de ce projet est d'être co-construit par un triptyque de têtes de réseaux à dimension régionale, le comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le centre régional d'information Jeunesse et le réseau régional multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationale Centraider.

De par la mutualisation de leurs moyens et de leurs expertises, ces trois structures fédèrent un grand nombre d'acteurs sur le territoire régional.

Un ambitieux plan d'actions est mis en œuvre depuis deux ans :

- établissement d'un diagnostic partagé par département ;
- coordination d'un réseau de référents locaux à l'échelle régionale ;
- accompagnement et soutien des collectivités dans le développement de dispositifs de mobilité internationale comme outil de déploiement d'une politique jeunesse locale. Organisation de rencontres à l'échelle de chaque département avec les élus locaux et les techniciens en charge de ces questions, et association des intéressés à la mise en œuvre des dispositifs ;
- création et diffusion d'outils de communication mobilisables par les jeunes et les professionnels de la jeunesse ;
- animation de rencontres et d'ateliers d'information à destination des professionnels et/ou des bénévoles sur les questions de mobilité ;
- organisation et valorisation des expériences entre pairs. ■

PERSPECTIVES

Les rapports finaux attendus début 2018 devraient permettre de collecter des enseignements complémentaires notamment sur les facteurs de réussite des processus mis en place.

Ils devraient notamment documenter les questions suivantes :

- Comment réussir à toucher les publics cibles, quelles difficultés rencontrées, quelles solutions mises en place, quels autres leviers possibles et dans quelles conditions ?
- Comment consolider et développer des accompagnements spécifiques pour les jeunes en fonction de leur profil et développer à leur égard des démarches globales (avant, pendant, après le retour) ?
- Comment bien articuler les métiers et capacités d'action des différents professionnels intervenants et notamment ceux dont le cœur de métier n'est pas l'accompagnement à la mobilité internationale (intermédiaires de l'emploi, communauté éducative, etc.) ?

RÉSUMÉ

Plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes

ENJEUX
Accroître le nombre de jeunes effectuant une mobilité européenne ou internationale.
Diversifier leur profil, d'autre part de soutenir la coordination des acteurs au niveau des territoires.
APPEL À PROJETS ET PROJETS SÉLECTIONNÉS
Mise en place du programme : date de lancement de l'appel à projets : 5/02/2015 - Date de clôture : 30/04/2015
Nombre de projets reçus : 32 déposés - Nombre de projets sélectionnés : 32 projets retenus : 20
Durée moyenne des projets : 2 ans
Public(s) ciblé(s) : les jeunes et plus particulièrement les publics fragilisés (JAMO), les jeunes en milieu rural, les jeunes en milieu urbain.
Territoire(s) touchés par les expérimentations : toutes les régions
SOUTIEN DE L'ÉTAT
Enveloppe financière globale : 2 000 000 euros ont été dédiés au financement des expérimentations sur le territoire métropolitain ; près de 940 000 euros sur les territoires des outre-mer.
DÉROULEMENT DES PROJETS
Nombre de projets terminés : 1 - Nombre de projets en cours : 19
Date de fin du programme : décembre 2017
Principales actions mises en œuvre : mise en réseau et formation des acteurs de la mobilité ; sensibilisation du public ; accompagnement au départ et au retour de mobilité.
Principales difficultés évoquées par les porteurs de projets : difficulté de calendrier liée à la fusion des Régions.
PREMIERE ANALYSE
Principaux constats : compte tenu des délais, les porteurs de projet ont privilégié la structuration de l'offre, ils ont dans ce cadre rencontré des difficultés pour mobiliser certains partenaires. Beaucoup ont rencontré des difficultés pour atteindre les jeunes les plus éloignés de la mobilité internationale.
Approfondissements envisageables : Voir comment consolider et développer des accompagnements spécifiques pour les jeunes en fonction de leur profil et développer à leur égard des démarches globales (avant, pendant après le retour).

LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS

PLATEFORMES RÉGIONALES DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES

APPFRMI_2, « Plateforme de la mobilité internationale et européenne de Nouvelle-Calédonie », Centre information Jeunesse de la Nouvelle Calédonie

APPFRMI_3, « Goûtez l'ailleurs, osez la mobilité... pour mieux revenir », LADOM

APPFRMI_6, « Plateforme partenariale Bourgogne Franche-Comté («Phileas & Passe-Partout») », CRIJ Franche-Comté

APPFRMI_8, « Pour un monde plus grand : les chemins de l'international commencent ici », CRIJ Rhône-Alpes

APPFRMI_10, « Plateforme bretonne de la mobilité européenne et internationale des jeunes », Jeunes à Travers le Monde

APPFRMI_11, « Favoriser la mobilité internationale des jeunes, un tremplin vers la citoyenneté et l'insertion sociale et professionnelle », CRAJEP Nord-Pas-de-Calais

APPFRMI_12, « Plateforme auvergnate de la mobilité européenne et internationale des jeunes », Région Auvergne-Rhône-Alpes

APPFRMI_13, « Plateforme Régionale pour la Mobilité », Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

APPFRMI_15, « Plateforme régionale de la mobilité « non-formelle », européenne et internationale des jeunes réunionnais », CEMEA Réunion

APPFRMI_17, « L'expérience interculturelle et solidaire comme tremplin vers l'autonomie et la citoyenneté », CRAJEP Pays de la Loire

APPFRMI_19, « Plateforme mobilité internationale », CRIJ Mayotte

APPFRMI_21, « Plateforme Lorraine de la mobilité internationale des jeunes », Conseil Régional de Lorraine

APPFRMI_22, « Alsace, carrefour des Mobilités », Youth Express Network/Réseau Express Jeunes

APPFRMI_23, « Plateforme de la mobilité internationale des jeunes de Midi-Pyrénées », CRIJ Midi-Pyrénées

APPFRMI_24, « Plateforme régionale pour la mobilité internationale des jeunes en Centre-Val-de-Loire », CENTRAIDER

APPFRMI_25, « Structuration de la mobilité entre la Martinique et les Etats membres de l'OECO », Conseil Régional de Martinique

APPFRMI_28, « Des acteurs franciliens engagés dans un projet collectif d'envergure pour l'ancrage d'une culture de la mobilité dans nos territoires urbains et ruraux », CONCORDIA / CIDJ

APPFRMI_29, « Coordination des acteurs bas-normands pour un meilleur accompagnement des jeunes à la mobilité européenne et internationale », CITIM

APPFRMI_30, « MobiJeunes », Collectivité Territoriale de Corse

APPFRMI_32, « SO Mobilités », CAP COOPERATION